

Val-d'Or, le 18 novembre 2021

Objet : Cas confirmé de COVID-19 et port du masque de procédure obligatoire en tout temps pour les deux édifices à compter du 19 novembre 2021

Chers parents,

Nous vous informons qu'un résultat positif à un test de COVID-19 a été déclaré à notre école, à l'édifice Notre-Dame-du-Rosaire. Afin de limiter la transmission, une mesure d'appoint est mise en place dans nos deux édifices dès ce vendredi 19 novembre 2021.

NOTES IMPORTANTES

- **Tous les élèves, y compris ceux de la maternelle, ainsi que le personnel devront porter le masque de procédure en tout temps à l'intérieur et à l'extérieur, à l'exception des moments de collations et du dîner.** Les masques seront fournis chaque jour par l'école. Cette mesure sera en vigueur pour une période indéterminée.
- Si votre enfant présente un ou plusieurs symptômes associés à la COVID-19, nous vous rappelons que vous devez le garder à la maison. Vous devez communiquer avec le 1 877 644-4545 ou utiliser [l'outil d'autoévaluation des symptômes](#). Veuillez vous référer au document [« Quoi faire si mon enfant qui fréquente un milieu scolaire a des symptômes? »](#)
- Aucune fermeture de classe n'est prévue. L'école demeure ouverte et les élèves doivent être présents à moins d'avoir reçu des consignes particulières de la santé publique.
- **Prenez note que seules les personnes ciblées, ayant été en contact étroit avec une personne déclarée positive à la COVID-19, recevront une communication particulière de la santé publique.**

Nous vous rappelons qu'il est important de suivre les mesures sanitaires et que nous suivons la situation de près en collaboration avec les autorités régionales de santé publique. Notre priorité demeure la santé des enfants et du personnel.

Merci de votre collaboration,



Julie Breton
Directrice d'école